

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 octobre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3333

présenté par  
le Gouvernement

à l'amendement n° 440 de la commission des affaires sociales

-----

**APRÈS L'ARTICLE 22**

I. – À la première phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« un an »

les mots :

« trois ans ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer au mot :

« trois »

le mot :

« six ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement visant à étendre le champ de l'expérimentation sur l'établissements des certificats de décès par les infirmiers.